

Communiqué de presse

Communiqué information réglementée

Mise à disposition du document de référence 2009-02 du Groupe BPCE

Paris, le 10 mai 2010

Le groupe BPCE informe que son document de référence 2009-02 a été enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 10 mai 2010.

Il intègre le rapport financier annuel, le rapport du président sur les travaux du conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques pour l'exercice 2009 et les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté dans l'espace Information réglementée du site communication financière du groupe BPCE (www.bpce.fr).